



Utilisation frauduleuse d'une carte bancaire

Par **poupimc**, le **08/11/2008 à 21:14**

Bonsoir,
J'ai eu la mauvaise surprise en lisant mon relevé bancaire de voir que des retraits d'espèces, toujours au même distributeur de billets, avaient été effectués, des sommes de 40€, 50€ pour un montant total de 450 € . Or je n'ai pas effectué ces retraits, ma carte ne m'a pas été volée ni perdue, je l'avais toujours avec moi ! J'ai bien sûr fait opposition immédiatement (la personne que j'ai eu m'a dit qu'elle avait été dupliquée), j'ai déposé une plainte. J'ai remis ma carte à mon agence bancaire qui a fait expertiser la puce. D'après le rapport d'expertise il ressort que c'est bien cette carte qui a été utilisée. Je n'y comprend absolument rien ! Le distributeur de billet où ont été effectués les retraits n'est pas sécurisé (pas de vidéo ni de système empêchant le piratage)
Mes questions :
- est-t-il possible d'utiliser une carte "piratée" dans des distributeurs de billets ?
- si oui, comment cela se fait-il ?
Merci à tous